

[Text]

The Chairman: You know you are on a point of order, Mr. Roche.

Mr. Roche: Yes, Mr. Chairman, I most certainly do, sir.

The Minister has said that he is uncertain, and his officers have not clarified this question. I stated in the House of Commons on October 23 that South Korea purchased a \$50 million reprocessing plant from France, a fact that escalates the danger of Canada's selling a reactor to South Korea. My statement in the House has never been challenged and I stand on it.

The Chairman: I am sorry Mr. Roche, but I fail to see that you have a point of order.

Mr. Roche: You are not allowing me to finish, Mr. Chairman.

The Chairman: I seek advice from the other members of this Committee, but I think this is an argument and not a point of order.

Mr. Roche: I do not think you are going to deny me another paragraph, Mr. Chairman.

The Chairman: I am sorry, but I think you abuse the rights of the members of this Committee, because this is not a point of order.

Mr. Roche: Why do you not hear it and then rule on it?

The Chairman: I think I have heard enough of it, therefore I fail to see that there is a point of order. With the permission of the members of the Committee, I am willing to sit for the rest of it.

Mr. Roche: It is only one more paragraph, Mr. Chairman.

Mr. Stollery: Is a point of order the business of the Committee?

The Chairman: Mr. Stollery, on a point of order.

Mr. Stollery: Mr. Chairman, I do not know. If Mr. Roche has a point of order, then I think he should come out with the point of order of the business of the Committee. I do not know what that has got to do with whether he may or may not have a point of order.

The Chairman: I have invited Mr. Roche to come out with a point of order.

Mr. Roche: I am now about to conclude my point of order, Mr. Chairman, and I think you will see that it is in order.

The opposition members of Parliament on this Committee are gravely disturbed at the inadequacy of answers by the government on questions concerning the adequacy of safeguards in the impending nuclear reactor sale to South Korea.

The Chairman: Mr. Prud'homme.

Mr. Prud'homme: I am very willing to let a fine gentleman like Mr. Roche proceed, but now I see that he is not satisfied with the answer given. It is his right not to be satisfied. The Minister has given an answer which you are not forced to take. You can disagree with the Minister, you can agree with the Minister, but this is not a point of order. This is a debatable argument.

[Interpretation]

Le président: M. Roche, vous avez fait un rappel au Règlement.

M. Roche: Oui, monsieur le président, je le sais.

Le ministre a dit qu'il n'était pas trop sûr de la question, et ses hauts fonctionnaires n'ont rien ajouté. Le 23 octobre, j'ai déclaré à la Chambre des communes que la Corée du Sud avait acheté une usine de recyclage de la France au prix de 50 millions, et il me semble que ces faits augmentent les risques si le Canada vend un réacteur à la Corée du Sud. On n'a jamais nié ma déclaration à la Chambre, et je la réaffirme.

Le président: Vous m'excuserez, monsieur Roche, mais il ne semble pas que ce soit un rappel au Règlement.

M. Roche: Permettez-moi de finir, monsieur le président.

Le président: Les autres membres du Comité pourront m'aider, mais il me semble que c'est là un argument, et non un rappel au Règlement.

M. Roche: J'espère que vous allez me permettre de terminer, monsieur le président.

Le président: Vous m'excuserez, mais d'après moi, vous abusez des privilèges dont vous jouissez en tant que membre du Comité; ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Roche: Écoutez moi, et ensuite vous pourrez en décider.

Le président: Nous en avons entendu assez, et je ne vois pas en quoi cela constitue un rappel au Règlement. Avec la permission des membres du Comité, je suis prêt à vous écouter.

M. Roche: Il ne reste qu'un alinéa, monsieur le président.

M. Stollery: Les rappels au Règlement sont-ils l'affaire du Comité?

Le président: Monsieur Stollery, un rappel au Règlement.

M. Stollery: Monsieur le président, vous me voyez assez confus. Si M. Roche a un rappel au Règlement, il doit le mentionner, et il faut que ce rappel ait trait aux affaires du Comité. Je ne vois pas en quoi cela concerne un éventuel rappel au Règlement.

Le président: Monsieur Roche, voudriez-vous faire votre rappel au Règlement, s'il vous plaît?

M. Roche: J'ai presque fini, monsieur le président, vous verrez bien qu'il est recevable.

Les membres de l'opposition qui siègent à ce Comité sont inquiets quant aux réponses inadéquates du gouvernement pour ce qui est de la question des garanties dans la vente prochaine d'un réacteur à la Corée du Sud.

Le président: Monsieur Prud'homme.

M. Prud'homme: M. Roche pourrait très bien continuer, mais il me semble qu'il n'est pas heureux de la réponse qu'on lui a donnée. C'est son droit; le ministre vous donne les réponses qu'il ne vous faut pas nécessairement accepter. Vous pouvez être d'accord ou non avec le ministre, mais ce n'est pas un rappel au Règlement. C'est tout simplement un sujet de discussion.